



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2023

Le présent avis public est donné en vertu de l'article 145.1 du *Code municipal du Québec*.

AVIS est donné que, considérant l'échéancier des travaux de réalisation des projets à l'ordre du jour, une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le jeudi 4 mai 2023.

Exceptionnellement, cette séance se tiendra au **2<sup>e</sup> étage de la mairie** située au 2579, rue de l'Église, à Val-David. Le lieu sera ouvert au public et la séance débutera à 20 h 00.

Les sujets prévus à l'ordre du jour sont les suivants :

- Demande d'aide financière - PRIMEAU - Mise à niveau de la station d'épuration
- Demande d'aide financière - PRIMEAU - Prolongement du réseau d'égout
- Demande d'aide financière - PRIMEAU - Remplacement du réseau d'égout
- Occupation du domaine public - Rue de l'Académie - Fondation Mon école +
- Participation des membres du conseil à des activités
- Avis de motion, dépôt et adoption du projet de *Règlement d'emprunt 780 - Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées*

DONNÉ À VAL-DAVID, le 3 mai 2023

(Signé Carl Lebel)

---

Carl Lebel  
Greffier-trésorier adjoint